

AZÉ

Le Val d'Azé, entre vignes et bocages



© C.Mariotte

PROFIL PARCOURS

Distance **16,6 KM**
Durée **4 H 25** | Niveau **MOYEN**
Dénivelé **398 M**

Ambiance **PANORAMA**
PATRIMOINE
VIGNE

DÉPART AZÉ | ALLÉE DES GROTTES

Localisation GPS : 46.43893, 4.762666 | Alt. 248 m

À l'est, c'est la vigne, à l'ouest, le bocage. Cette belle et longue randonnée à la lisière des bois demande que l'on prenne son temps, que l'on savoure aussi bien les paysages que le bâti des fermes et du petit patrimoine. Sous le massif de Rochebin, se déroule tout un monde fantastique et insoupçonné, celui des Grottes d'Azé.

À VOIR EN CHEMIN

- Site préhistorique des Grottes d'Azé
- Espace Naturel Sensible « Sur le toit des Grottes »

Points de vue sur les roches de Vergisson et Solutré, sur la vallée de la Saône et le massif du Mont-Blanc.

APPELLATIONS VINS DE BOURGOGNE

Bourgogne, Bourgogne aligoté, Coteaux bourguignons, Crémant de Bourgogne, Mâcon, Mâcon-Milly-Lamartine, Mâcon-Villages

PÉRIODE IDÉALE

Toute l'année

POINT DE VIGILANCE

Attention lors de la traversée de la RD 82.

CONSEILS AUX RANDONNEURS

N'oubliez pas que l'espace est partagé par tous : agriculteurs, forestiers, chasseurs, promeneurs, vététistes, cavaliers. N'effrayez pas les troupeaux, tenez vos chiens en laisse.

Équipez-vous de chaussures de marche et de vêtements appropriés aux conditions climatiques. Respectez les cultures et les propriétés privées. Ne sortez pas des sentiers balisés.

Certains secteurs peuvent faire l'objet de réglementations environnementales particulières (sites classés, arrêté de protection de biotope, zone Natura 2000). Ne laissez aucun débris dans la nature.

SECTEUR VITICOLE

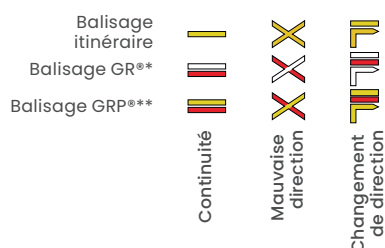
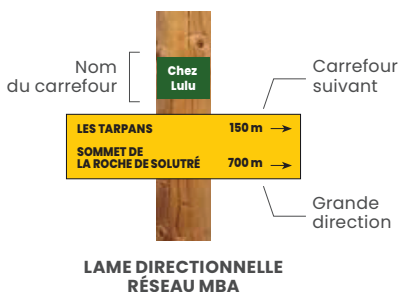
Vous allez entrer dans un environnement viticole privilégié, où des hommes travaillent ici tous les jours. Des traitements pour prévenir les maladies sont appliqués principalement d'avril à juillet.

Dans la mesure du possible, ces traitements sont réalisés en dehors des heures de forte fréquentation, mais les contraintes

météorologiques peuvent parfois obliger à déroger à cette règle. Si tel est le cas au moment de votre promenade, tenez-vous éloignés de la parcelle, le vigneron sera vigilant à ne pas vous exposer.

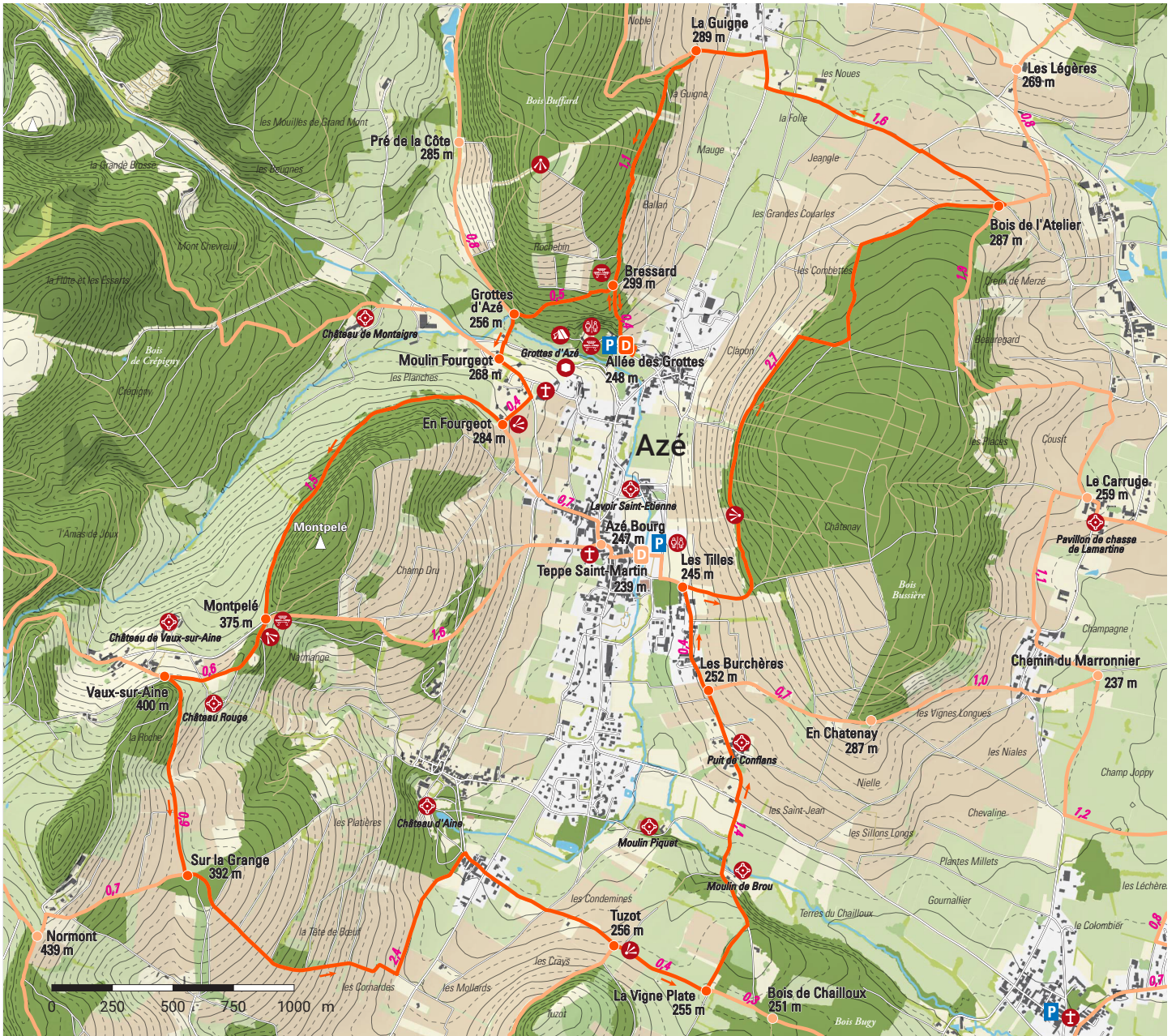
D'une manière générale, ne pénétrez pas dans les parcelles et sur la plupart des chemins de vignes non balisés, qui sont des

propriétés privées. Ne vous garez pas sur les pourtours et accès aux parcelles, les vigneron étant susceptibles de devoir y travailler à tout moment et de passer avec des engins agricoles.



Entre les poteaux les itinéraires sont balisés en jaune (marquage par peinture ou autocollant). Les sentiers d'interprétation peuvent avoir un balisage particulier complémentaire.

*GR® : Grande Randonnée
**GRP® : Grande Randonnée de Pays



- | | | | | | |
|--|--|--|--|--|--|
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |
| | | | | | |

PROFIL PARCOURS

Distance **16,6 KM** | Dénivelé **398 M**

Le Val d'Azé, entre vignes et bocages

